



société
des auteurs
de radio,
télévision
et cinéma

**Intervention de la SARTEC
au Groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec**

8 octobre 2004

La SARTEC

La Société des auteurs de radio, télévision et cinéma regroupe aujourd'hui plus de mille membres et représente depuis 1949 les auteurs qui ont fait le succès de notre système de radiodiffusion francophone et de notre cinématographie. Nos membres écrivent tant des longs métrages, que des téléfilms, des téléromans, des séries lourdes, des documentaires, des émissions pour enfants, des variétés, etc. La SARTEC est signataire d'ententes avec l'Association des producteurs de film et de télévision du Québec (APFTQ), le Groupe TVA Inc., la Société Radio-Canada, l'Office national du film du Canada (ONF), Télé-Québec, TVOntario (TFO) et TV5. La SARTEC est membre de l'Affiliation internationale des guildes d'auteurs (IAWG) et de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC).

Préambule

Dans le cadre de ces consultations publiques, la SARTEC entend surtout se prononcer sur la place de Télé-Québec dans l'univers télévisuel et son rôle de diffuseur public. La SARTEC croit primordiale l'existence d'une télévision publique forte ; considère que Télé-Québec assume bien son mandat éducatif et culturel et souhaite que les ressources nécessaires lui soient octroyées.

Quant aux questions relevant des processus d'affaires ou du financement, nos commentaires seront dans l'ensemble plus d'ordre général que porteurs de solutions pratiques.

LA POLITIQUE CULTURELLE ET LA TELEVISION

« Au cours de ses 35 années d'existence, donc, Télé-Québec a fait l'objet, sur une base périodique, d'examen de son mandat et de ses modes de fonctionnement, ce qui apparaît être dans l'ordre normal des choses pour une Société financée à même les impôts des citoyens. Pour procéder à cet examen, il semble s'être installé un cycle de 10 ans et le mandat confié au présent groupe par l'actuel gouvernement correspond à ce cycle. ¹ »

Télé-Québec fait, il est vrai, périodiquement l'objet d'un nouvel examen. Est-ce normal ou souhaitable ? Nous ne pouvons qu'adhérer au principe du bon usage des fonds publics, mais par le passé, l'exercice a semblé davantage motivé par des raisons budgétaires que par la volonté de favoriser la réalisation du mandat de cette institution, le clarifier ou lui donner un nouveau souffle. Comme si après avoir créé Télé-Québec en 1968 pour contrer l'intervention du fédéral dans le champ éducatif, le gouvernement québécois, une fois la menace passée, n'avait eu de cesse de s'interroger sur la pertinence de cette télévision publique.

Et malgré l'affirmation à l'effet que ni l'existence ni le caractère public de Télé-Québec ne seront remis en question dans le présent processus, le fait qu'il ait lieu dans le contexte d'une « réingénierie », d'une « modernisation » voire peut-être d'une réduction du rôle de l'État n'a rien de rassurant.

Pourtant, l'existence d'une télévision publique forte devrait être un instrument crucial de toute politique culturelle. Mais, même si la télévision est le médium culturel ayant le plus haut taux de

¹ Groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec, document de consultation, septembre 2004, p.9.

pénétration dans la population québécoise, elle a rarement été perçue comme un élément clé de ladite politique. Que ce soit dans le rapport Arpin sur la Politique de la culture et des arts en 1991 ou dans la Nouvelle Politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle en 2003, la télévision a souvent été perçue comme une fenêtre de distribution plutôt qu'un lieu d'expression créatif et dynamique. Malgré l'ampleur des sommes investies (via les crédits d'impôt ou Télé-Québec), l'importance de la télévision comme outil d'appropriation des ondes, de développement, de rayonnement et de promotion de notre identité culturelle a rarement été mis de l'avant. Or, Télé-Québec aurait non seulement pu servir à affirmer le leadership du Québec en éducation, mais aussi en culture.

LA PLACE DE TÉLÉ-QUÉBEC DANS L'UNIVERS TÉLÉVISUEL

Certes, le paysage audiovisuel a manifestement changé ces dix dernières années et l'offre télévisuelle s'est diversifiée. Plusieurs chaînes spécialisées ont vu le jour et occupent parfois en apparence les mêmes créneaux que Télé-Québec (émissions pour enfants ou documentaires, par exemple). Mais, il ne faut pas confondre. Aucun de ces nouveaux diffuseurs n'a vocation éducative et culturelle et s'ils s'adressent parfois à la même clientèle, leur programmation diffère énormément. En fait, si la multiplication des chaînes a accru l'offre télévisuelle, elle n'a pas nécessairement favorisé la présence ou la prépondérance de la production nationale sur nos ondes. Bien au contraire.

Les émissions pour enfants

Les émissions pour enfants contribuent à développer l'imaginaire du jeune public, à façonner son identité. Pensons à l'impact sur plusieurs générations de francophones d'émissions comme la *Boîte à surprises*, le *Capitaine Bonhomme* ou le *Passe-Partout* de Télé-Québec. Le document de consultation l'affirme avec raison, la performance de Télé-Québec pour les émissions ludo-éducatives a été remarquable et a donné à un large public accès à une programmation variée.

De 1999 à 2004, Télé-Québec a diffusé, en jeunesse uniquement, plus de 1 220 épisodes originaux d'une demi-heure, écrits par environ 200 auteurs et interprétés par plusieurs centaines de comédiens. Mentionnons au passage *Bonjour Madame Croque-cerise* (104 épisodes), *Cornemuse* (300 épisodes) *Macaroni tout garni* (425 épisodes) *Ramdam* (300 épisodes) et bien d'autres. Et si depuis quelques années, Télé-Québec fait aussi une large place dans sa programmation à des émissions étrangères qui ne sont pas doublées ici (les productions nationales sont plus coûteuses; les licences, plus élevées et les coupures budgétaires successives rendent leur acquisition plus difficile), elle demeure encore un lieu de diffusion privilégié de notre production jeunesse.

Par comparaison, la programmation des chaînes spécialisées a fait fort peu de place au contenu national. Ainsi, par exemple, dans la programmation de Télétoon du printemps 2004, aucune des 67 séries diffusées n'a été écrite en français par un auteur québécois. Et sur ces 67 émissions, 31% seulement ont fait l'objet d'un doublage au Québec. Quant à VRAK, sur 55 titres diffusés au printemps 2004, seulement 6 (ou 11%) ont été produits spécifiquement pour le marché canadien de langue française et 2 de ces 6 titres n'étaient plus en production (*Radio-Enfer* et *Dans une galaxie près de chez vous*). Et sur les 49 séries nécessitant des versions ou des sous-titres, seulement 7 (ou 14%) avaient été doublées ici.

En fait, force est de constater que ces chaînes diffusent presque essentiellement soit des productions étrangères et des coproductions officielles ou recyclent des émissions canadiennes anglaises pour atteindre leurs quotas de diffusion en recourant à l'occasion à des comédiens québécois pour le doublage. L'avènement des chaînes spécialisées pour enfants n'a donc rien enlevé de la pertinence d'une télévision publique. Au contraire, Télé-Québec, a un rôle fondamental à jouer pour assurer la présence de nos émissions sur nos ondes.

Les émissions documentaires

Le documentaire constitue également une ligne de force de la programmation de Télé-Québec, qui, en cinq ans, en a diffusé 863 heures par an en moyenne, dont une bonne proportion de productions d'ici (108 documentaires uniques et 32 séries documentaires).

Certes, l'avènement des chaînes spécialisées a, cette fois, réellement favorisé un essor de la production documentaire, particulièrement en série. Ainsi, selon des données de l'Observatoire du documentaire, la moyenne de documentaires (financés par Téléfilm Canada) au Québec aurait augmenté de 126% de 1990 à 2000; les budgets moyens étant cependant en baisse de 22% pour la même période. Les documentaristes travaillent plus, mais avec moins de ressources.

D'où, là encore, l'importance de Télé-Québec, qui avec un investissement en documentaire de 17 millions de dollars de 1999 à 2004, demeure un déclencheur déterminant et le seul à accorder prépondérance au documentaire unique. Sans cette Société, le long métrage documentaire n'aurait pas de fenêtre de diffusion et les créateurs seraient privés d'un lieu d'expression irremplaçable. Télé-Québec permet aux créateurs d'explorer des réalités diverses et contribue au maintien et au développement de notre tradition documentaire.

Une programmation éclectique

Si les émissions pour enfants ou documentaires illustrent éloquemment la pertinence de la programmation de Télé-Québec, les émissions de variétés ou les émissions culturelles font largement appel au talent de nos artistes et contribuent à la vitalité de notre vie culturelle.

À priori, nous ne voyons donc pas de genres duquel Télé-Québec devrait s'exclure. Dans le respect de la mission éducative et culturelle, la programmation de la Société se doit d'être éclectique pour s'adresser à l'ensemble de la population. Le mandat de Télé-Québec doit donc être interprété largement. Pourquoi, par exemple, renoncer à mettre en ondes des séries comme *Duceppe* ou *Simonne et Chartrand*, qui rejoignent assurément des objectifs éducatifs et culturels et peuvent contribuer autant à la compréhension de notre histoire que bien des cours magistraux. Les émissions de Télé-Québec s'inscrivent, règle générale, dans le cadre de son mandat. Il faut constater la bonne performance d'ensemble de ce diffuseur et ne pas faire de la microgestion en s'immisçant dans la programmation.

Quant à un retour éventuel à la mise en ondes d'émissions éducatives à caractère formel, ce serait à notre avis adopter une approche réductrice du rôle d'une télévision publique. D'ailleurs, le document de consultation démontre avec éloquence que les télévisions qui ont privilégié l'approche formelle ont un public nettement plus restreint.

La présence régionale

Refléter la vie, les préoccupations, des régions, faire écho à leurs réalités s'inscrit tout à fait dans le mandat d'une télévision publique. Mais l'ampleur de la présence régionale est surtout affaire de ressources. Il nous apparaît cependant plus important que cette présence s'affirme en termes de contenu et de programmation qu'en termes de logistique.

ACTIVITÉS ET PROCESSUS D'AFFAIRES

Production et programmation

La programmation doit constituer la fonction première de Télé-Québec. La pertinence culturelle est d'abord affaire de contenu et les moyens de production et de diffusion, sans être accessoires, relèvent d'un autre ordre.

Il nous apparaît cependant approprié de maintenir la production à l'interne. La SARTEC a toujours privilégié une diversification des lieux de création. Télé-Québec a, par le passé produit des œuvres appréciées et distinctives, pensons à *Passe-partout* ou au *Club des 100 watts*. La tendance à la privatisation est toutefois trop prononcée pour être remise en question, mais, dans le contexte où la Société est de plus en plus sujette aux aléas des règles d'attribution des divers fonds, lui enlever toute capacité de production n'est pas nécessairement souhaitable.

La distribution

Cela dit, sans se prononcer spécifiquement sur les questions touchant au renouvellement des équipements, à la location ou la vente d'installations, au maintien de la mise en ondes à l'interne ou à la gestion du réseau d'antennes, la SARTEC croit que toute décision en ces matières devrait tenir compte à la fois de la nécessité pour Télé-Québec de demeurer accessible à tous les citoyens (ce que ne permet pas le câble, par exemple), et de garder le contrôle de sa mise en ondes.

Les activités hors programmation

Une télévision éducative et culturelle doit développer des activités complémentaires à sa mission et des initiatives comme *Allô prof* ou *Carrefour éducation* semblent s'inscrire dans un prolongement logique. Mais la création d'outils pédagogiques et d'applications interactives nécessite de ressources importantes et devrait faire l'objet d'un financement spécifique.

Nous croyons utile de souligner que la déclinaison Internet des émissions diffusées par Télé-Québec, si elle peut répondre à des objectifs pédagogiques, n'est et ne doit pas être incluse dans les droits de diffusion. Ce genre d'utilisation doit, en effet, faire l'objet d'un encadrement spécifique respectueux de l'ensemble des ayants droit.

Enfin, si s'associer à divers événements du milieu ou participer à des rencontres internationales nous apparaît tout à fait à-propos pour une télévision publique, le projet de gouvernement en ligne semble être d'un autre ordre. Télé-Québec est un diffuseur éducatif et culturel et doit le

demeurer et se consacrer à son mandat plutôt que d'être conscrîte pour la mise en place d'un projet de gouvernement en ligne dont les tenants et les aboutissants sont d'ailleurs peu élaborés.

LE FINANCEMENT

Établir une grille de programmation relève sans doute de la haute voltige quand le financement des émissions est sujet aux variations dans les règles et critères d'attribution des différents fonds. Cette situation semble d'autant plus difficile que Télé-Québec donne l'impression d'être sur la sellette à chaque nouveau discours du budget.

Si le gouvernement considère qu'une télévision publique forte est une nécessité pour l'affirmation et la promotion de notre culture, il devrait cesser d'en réduire les budgets et se commettre en faveur d'un financement pluriannuel stable et suffisant pour permettre à Télé-Québec d'assumer pleinement son rôle et planifier convenablement sa programmation.

Quant aux autres sources de financement suggérées dans le document de consultation, elles méritent certes d'être explorées. La SARTEC se demande toutefois si le retour de la publicité dans les émissions pour enfants ne devrait pas aussi être envisagé. L'absence de revenus publicitaires a conduit les diffuseurs à délaisser les émissions québécoises au profit des émissions étrangères, qui bien souvent servent à mousser des produits dérivés (Pensons aux *Calinours*). Il serait peut-être temps de revisiter cette législation et d'ouvrir le débat. Faire place à une publicité sociétale, par exemple, qui fasse preuve de goût, de discernement, de jugement et soit respectueuse de enfants, permettrait peut-être de contrer le déclin des émissions pour enfants.

CONCLUSION

Ces dernières années, Télé-Québec a rempli fidèlement son mandat éducatif et culturel. Ce faisant, la Société a rejoint des auditoires tout à fait respectables et avantageusement comparables aux autres diffuseurs ayant une mission semblable.

La programmation de Télé-Québec est à la fois éclectique et distinctive. L'avènement de nombreuses chaînes spécialisées n'a rien enlevé à la pertinence de maintenir une télévision publique forte. Bien au contraire. Télé-Québec constitue un élément essentiel à notre appropriation des ondes et un lieu de diffusion privilégié pour les productions jeunesse, les documentaires d'ici et autres émissions culturelles.

Le maintien de la diversité culturelle nécessite que les gouvernements puissent adopter les politiques nécessaires à l'affirmation de la culture nationale. L'existence d'une télévision publique ne répondant pas aux seuls impératifs du marché est un acquis indéniable que l'on doit non seulement préserver, mais renforcer.